



Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada



Nous avons travaillé la terre mais la terre nous a également façonnés. À bien des égards, l'histoire du Canada est le récit des relations que nous entretenons avec le sol.

Un an après la Confédération, le Parlement, conscient de l'importance de l'agriculture pour la jeune nation, créait le ministère fédéral de l'Agriculture, qui remplaçait le Bureau de l'Agriculture de la province du Canada. Le Ministère s'est développé avec le temps, effectuant des recherches pour les agriculteurs et leur offrant son support financier, inspectant, classant et commercialisant ces denrées essentielles que sont les produits agro-alimentaires canadiens. Le Ministère, qui employait initialement 27 personnes, en compte maintenant plus de 12 000.

La première préoccupation de nature agricole du Ministère (il avait au début de nombreuses responsabilités en plus de l'agriculture) fut la santé du cheptel canadien. L'Acte relatif aux maladies contagieuses qui attaquent les animaux, adopté en 1869, arrêta les bases de la politique du Ministère en matière de santé des animaux. Le Ministère instaura un vaste système d'inspection fondé sur cette politique et dont le mandat est de lutter contre les maladies du bétail.

La population de ce pays nouvellement créé qu'était le Canada, composée en

Un coup de pousse



grande partie d'agriculteurs immigrants, devait affronter de nombreux problèmes. La courte saison de croissance, le climat rigoureux et les différences de composition des sols étaient sources de frustration pour ces agriculteurs venus d'Europe. Le Parlement a réagi en édifiant cinq fermes expérimentales à l'échelle du pays. Ces établissements étudiaient diverses méthodes de culture, races animales et variétés végétales, afin de trouver celles qui convenaient le mieux à chacune des régions du Canada, très différentes les unes des autres.

sion des semences (1902), de la Direction générale du bétail (1905) et de la Direction générale de l'entomologie (1914) et l'établissement d'un nombre croissant de fermes expérimentales au cours des années.

De nouveaux défis ont surgi au XX^e siècle, notamment l'introduction du classement des produits dans les années 1920, la sécheresse qui a frappé les Prairies pendant la crise des années 1930 et la nécessité de soutenir les prix afin de protéger les agriculteurs contre les fluctuations du marché. Dans les années 1950 et 1960, le Ministère a concentré ses efforts sur l'inspection et les normes des produits et sur leur mise en marché.



Au cours des années 1980, des ententes de développement économique et régional (EDER) ont été conclues dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales ratifiées dans les années 1970. Ces ententes ont des objectifs variés, notamment le développement de l'infrastructure (importants systèmes d'approvisionnement en eau et autres installations pour soutenir l'agriculture), l'amélioration de la production, la conservation des ressources et le développement des marchés. L'Entente de développement des productions



Les besoins du pays en agriculture ont changé au fur et à mesure de sa croissance, avec l'ajout de provinces et l'ouverture à l'immigration. Le Ministère a continuellement relevé le défi par la formation de la Direction générale des produits laitiers (1889), la mise en place de mesures de lutte contre les insectes (1898), la création de la Divi-

630.4
C212
P 5247
1988
fr.
00Ag
c. 3



Agriculture
Canada

Canada

fourragères dans la région de l'Atlantique, par exemple, aide les agriculteurs à améliorer la production et le développement des productions fourragères locales, réduisant leur dépendance à l'égard des sources extérieures de fourrage. Les EDER financent également la recherche et le transfert de nouvelles techniques, comme les progrès en horticulture à l'Île-du-Prince-Édouard et de nouvelles recherches sur la conservation des sols en Saskatchewan.

Les progrès immenses de la technologie font vraiment partie des changements les plus marquants de ce siècle. Pour transmettre une nouvelle technique aux producteurs, le Ministère avait l'habitude de distribuer aux agriculteurs les plantes et les semences créées dans les fermes expérimentales. Maintenant, Agriculture Canada met les agriculteurs canadiens au courant des découvertes les plus récentes de ces établissements par des expositions, des publications et d'autres moyens de communication.

De meilleures méthodes pour de meilleurs produits

La recherche agricole a modelé notre économie et profite à tous les Canadiens. En effet, le Canada est devenu l'un des plus importants exportateurs de blé, à la suite des travaux de recherche de William Saunders, le premier directeur des fermes expérimentales, et de son fils Charles. Ils ont mis au point la lignée de blé Marquis, si bien adaptée à notre courte saison de croissance. Vingt ans après son introduction, au tournant du siècle, cette variété précoce comptait pour 90 % de la récolte de blé canadien. Aujourd'hui, de nouvelles variétés, supérieures même parfois, ont remplacé cette lignée dans nos champs de blé, mais la variété Marquis demeure la norme de qualité qui sert à évaluer toutes les variétés de blé panifiable.

Le canola est une autre réussite de la recherche agricole canadienne. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les Canadiens produisaient à partir du colza une huile lubrifiante verdâtre. Mais la popularité de ce produit a chuté après la guerre. Or, dans les années où le blé se vendait à bas prix, les agriculteurs étaient à la recherche d'une autre culture pour laquelle ils pourraient

obtenir un bon prix sur le marché international. Par suite d'efforts persistants, les chercheurs ont pu éliminer une large part des principales substances toxiques du colza, soit l'acide érucique et les composés sulfurés, de même que sa couleur peu appétissante. Les nouvelles variétés, appelées canola, constituent maintenant la première culture oléagineuse au Canada. Nous utilisons les deux cinquièmes de la production pour la fabrication d'huile de cuisson et l'alimentation du bétail et exportons le reste, principalement au Japon. Le Canada est le troisième producteur et le premier exportateur mondial de semences de canola.

Les études du Ministère couvrent toutes les facettes de l'agriculture :

- les productions animales et végétales,
- la lutte contre les mauvaises herbes, les insectes et les maladies,
- l'horticulture,
- l'utilisation de l'eau et des techniques d'irrigation,
- le génie agricole,
- les techniques de transformation et de conservation,
- l'innocuité des aliments et la nutrition.

Les recherches sur le bétail contribuent à améliorer les pratiques d'élevage, la nutrition du bétail et l'indice de transformation, c'est-à-dire le rapport entre la quantité d'aliments qu'un animal consomme et l'efficacité avec laquelle il transforme ces aliments en chair. Les spécialistes

en maladies animales étudient les organismes qui causent ou transmettent des maladies et ils élaboreront des épreuves de dépistage. À partir de ces recherches, le Ministère met sur pied des programmes de lutte contre les maladies.

Les chercheurs en horticulture créent de nouvelles variétés de fruits et de



légumes au rendement plus élevé, mieux adaptées à certaines conditions climatiques ou pédologiques et résistant aux maladies et aux insectes. Agriculture Canada identifie également des plantes, des insectes et des champignons pour les agences gouvernementales et les chercheurs en agriculture.

Au cours de leurs études sur les aliments, les chercheurs du Ministère se penchent sur toutes les étapes comprises entre la mise en terre des graines ou la naissance des animaux et leur fin ultime, l'assiette des consommateurs. Le Centre de recherches alimentaires de Saint-Hyacinthe (Québec), qui a ouvert ses portes en 1987, est le plus récent établissement de recherches sur les aliments. Il a pour double objectif de trouver des moyens d'améliorer la teneur des aliments en vitamines, sels minéraux et autres éléments nutritifs et d'éviter la contamination des produits alimentaires pendant leur transformation, leur emballage et leur entreposage. L'irradiation des aliments compte parmi les sujets de recherche les plus récents du Ministère.

À l'aide de nos agriculteurs

Les agriculteurs sont à la merci de nombreux facteurs impondérables : les fluctuations des prix du marché; les maladies, qui peuvent détruire une récolte ou décimer un troupeau; ou encore les caprices du temps, qui font ou défont les récoltes. Le Ministère et les agriculteurs canadiens travaillent en étroite collaboration afin de se prémunir contre les périodes difficiles et profiter le mieux possible des moments de prospérité.



Projets d'immobilisations

Lorsque vient le moment d'acheter des terres, de l'équipement ou du bétail, de réparer ou de construire des bâtiments agricoles, ou encore d'entretenir leur équipement, les agriculteurs peuvent bénéficier de prêts à court terme consentis par des institutions financières et garantis par le Ministère. Ils peuvent également faire appel à la Société du crédit agricole (SCA) pour obtenir du crédit à long terme afin d'établir, d'agrandir ou de maintenir des entreprises agricoles viables. La SCA prête directement aux agriculteurs et procure, entre autres services, des conseils financiers.

Cultures

Les agriculteurs canadiens bénéficient également de paiements anticipés des récoltes entreposables. Le Ministère offre des prêts sans intérêt garantis aux

groupes de producteurs, qui financent ensuite leurs membres. Les agriculteurs peuvent alors entreposer leurs récoltes jusqu'à l'amélioration des conditions du marché. Les producteurs de céréales relevant de la Commission canadienne du blé jouissent d'un programme similaire.

Aliments du bétail

Les animaux n'arrêtent pas de manger lorsque survient une pénurie d'aliments du bétail ou une hausse très importante de leurs coûts. L'Office des provendes du Canada s'assure que toutes les régions du pays sont approvisionnées en céréales fourragères et que les aires d'entreposage sont adéquates. L'Office gère également le Programme d'aide au transport des céréales fourragères, dont les paiements compensent le coût du transport des céréales fourragères des zones excédentaires aux zones déficitaires.

Assurance

Les catastrophes naturelles, comme la grêle, la sécheresse, le gel et parfois les insectes et les maladies, détruisent les cultures et grèvent le budget des agriculteurs canadiens. Agriculture Canada contribue aux programmes provinciaux d'assurance-récolte (dans certains cas, il partage les coûts administratifs avec la province), réduisant ainsi les primes d'assurance que doivent payer les agriculteurs.

Agriculture Canada institue des programmes spéciaux lorsqu'un problème prend de l'ampleur, une sécheresse qui se prolonge, par exemple, ou encore un marché fortement à la baisse.

Fluctuations des prix

Un marché à la baisse pourrait causer la ruine des agriculteurs qui ont des produits à vendre. L'Office des produits agricoles achète alors les denrées excédentaires et les vend ou les exporte lorsque les conditions du marché s'améliorent.





de la Colombie-Britannique. Le Ministère peut enfin mettre des régions en quarantaine pour circonscrire les ravageurs et les maladies.

Contrôle de la qualité

Agriculture Canada inspecte les produits agricoles de même que les installations et l'équipement nécessaires à leur transformation. Le Ministère classe les fruits, les légumes, la viande, la volaille, les oeufs et leurs produits et les produits laitiers. Cette surveillance rigoureuse garantit des produits agricoles canadiens propres à la consommation humaine et transformés dans des conditions d'hygiène adéquates. L'assurance de la qualité permet également au Canada d'être concurrentiel sur le marché agricole international.



toutes nos céréales. Lorsqu'elle classe le grain, la Commission tient compte de nombreux facteurs, notamment le poids, la maturité, le pourcentage de grains ratatinés ou abîmés et les dommages causés par les insectes. De plus, elle inspecte l'équipement et les installations pour la manutention des céréales et délivre des permis aux détaillants et aux silos-élevateurs. Grâce à ses inspections, la Commission préserve la réputation du Canada en tant qu'exportateur de céréales de qualité supérieure.

La conservation des ressources

La sécheresse qui sévissait dans les Prairies pendant la Crise a incité le Ministère à prendre des mesures pour la conservation du sol et de l'eau. La menace de la sécheresse hante toujours les agriculteurs de l'Ouest et Agriculture Canada continue de rechercher des moyens de mettre une exploitation "à l'abri de la sécheresse". En Ontario, l'érosion du sol causée par le ruissellement sur les terres agricoles menace les Grands Lacs : le Programme fédéral-provincial d'amélioration du milieu pédologique et aquatique cherche des moyens d'améliorer les conditions du sol et de l'eau dans le Sud-Ouest de l'Ontario. Le Ministère s'inquiète de la contamination par les pesticides des approvisionnements en eau dans tout le Canada; les chercheurs étudient des échantillons d'eau souterraine prélevés dans des régions que l'on croit contaminées, afin de déterminer l'étendue du problème et trouver des moyens pour conserver la salubrité de notre eau potable.

Le Service canadien des forêts d'Agriculture Canada s'assure que nos forêts continuent de se développer en tant que ressources naturelles et récréatives. Le Service protège les forêts canadiennes :

- il maintient à jour un répertoire de la biomasse, c'est-à-dire de toutes les plantes vivantes et en décomposition qui constituent nos forêts;
- il lutte contre les incendies de forêt;
- il lutte contre les insectes et les maladies qui affectent les forêts;
- il exerce la surveillance des pluies acides;
- il encourage l'investissement dans les ressources forestières;
- il fait la promotion du reboisement au moyen d'ententes de développement des ressources avec les provinces;
- il fait de la recherche.



Le Ministère est présent à chaque étape :

- il assure un approvisionnement adéquat en semences saines en surveillant les ventes et en imposant des tests de pureté;
- il prélève des échantillons de ces semences, les analyse et homologue tous les engrais, pesticides, aliments du bétail et semences généalogiques;
- il inspecte les laiteries et les produits laitiers;
- il inspecte et classe les fruits et les légumes canadiens et importés;
- il encourage la production de viande et de volaille canadiennes de qualité supérieure au moyen d'un système d'inspection et de classement rigoureux.

La Commission canadienne des grains établit des normes de qualité pour



LIBRARY BIBLIOTHEQUE
AGRICULTURE CANADA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00055655 7

La vente des produits agricoles

Le secteur agro-alimentaire est une entreprise d'importance qui emploie environ 15 % de tous les Canadiens et compte pour à peu près 30 % des exportations canadiennes. La qualité supérieure des produits contribue sans aucun doute à ce succès, mais il nous revient d'en assurer la promotion.

Agriculture Canada aide les producteurs agricoles à promouvoir la qualité de nos produits au Canada et de par le monde. Le Ministère prépare des rapports sur l'information des marchés qu'il diffuse aux membres du secteur agricole. Des colloques, des campagnes de sensibilisation et des dépliants documentaires font la promotion des produits canadiens au pays et à l'étranger.

agricoles canadiens, le Ministère aide à vendre à d'autres pays la technologie canadienne, comme notre équipement et nos méthodes uniques de désossage de la volaille. La participation d'Agriculture Canada à des conférences agricoles et à des expositions commerciales internationales contribue également à promouvoir les produits et les techniques agricoles du Canada.

Les économistes du Ministère prévoient les quantités de produits agricoles qui seront vraisemblablement produites, l'ampleur du marché et les coûts des produits agricoles, des services (comme l'expédition) et des produits essentiels (tels les engrais ou les aliments du bétail). Ils aident également à cerner les débouchés pour les produits agricoles canadiens au pays et à l'étranger et examinent les politiques commerciales canadiennes et étrangères concernant les tarifs douaniers sur les produits agricoles.

Aide mondiale

Agriculture Canada aide les pays en voie de développement à tirer le meilleur parti de leurs terres agricoles et de leurs animaux. Par l'entremise de programmes financés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Ministère appuie des projets et des recherches en agriculture en fournissant les techniques et les experts. En Tanzanie, par exemple, la recherche et la technologie canadiennes aident à cultiver plus de la moitié du blé du pays. Les programmes d'aide commerciale profitent au Canada du point de vue économique, tout en offrant de l'aide aux pays qui en ont besoin. En Algérie, le Ministère a travaillé à des projets concernant l'élevage des bovins laitiers et le bétail; ces activités ont non seulement encouragé l'agriculture algérienne mais ont également ouvert un nouveau marché pour les produits et les techniques agricoles du Canada en en démontrant l'excellence.

Le Ministère veille aussi à ce que le Canada respecte les engagements qu'il a pris de fournir des produits agricoles pour le Programme alimentaire mondial et la Réserve alimentaire d'urgence internationale. Depuis de nombreuses années, seuls les dons des États-Unis dépassent ceux du Canada.



Engagement à servir

Agriculture Canada continue d'être au service des Canadiens. De concert avec les provinces et d'autres ministères et organismes fédéraux, il permet aux agriculteurs canadiens de travailler plus sécuritairement, il met au point les produits agricoles de très haute qualité que nos conditions de culture nous permettent de produire et il fait la promotion et la vente de nos produits.

Pour en savoir plus

Agriculture Canada produit de nombreuses publications, dont certaines, qui sont énumérées ci-dessous, décrivent plus en détail les services du Ministère.

Pour tout renseignement au sujet de ces publications ou tout autre renseignement, s'adresser à la Direction générale des communications, Agriculture Canada, Ottawa K1A 0C7.

Publications générales et techniques Il s'agit d'une liste de dépliants, de brochures, de livrets, de périodiques et de services d'information concernant les éléments de base de la production animale et végétale, le génie et la construction agricoles, les carrières en agriculture, les aliments et des sujets variés en agriculture.

Législation agricole fédérale jusqu'en 1985 Il s'agit de brèves descriptions des lois du Parlement que le ministre de l'Agriculture est chargé d'appliquer.



Le Conseil national de commercialisation des produits agricoles conseille le Ministère sur l'établissement, le fonctionnement et le rendement des agences de commercialisation de tous les produits agricoles, à l'exception de ceux qui sont gérés par la Commission canadienne du blé et la Commission canadienne du lait. En surveillant les agences de commercialisation, le Conseil s'occupe des intérêts du public.

Chaque année, les exportations canadiennes de produits agricoles atteignent des milliards de dollars. Par l'entremise de délégations commerciales, des représentants du Ministère contribuent à trouver de nouveaux acheteurs pour les produits canadiens. Des agences, telles la Commission canadienne du lait et la Commission canadienne du blé, vendent nos produits à l'étranger par l'entremise de leurs propres délégations commerciales. En plus des produits

